

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**EAU ET
ASSAINISSEMENT
- Adhésion de la
Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois au Syndicat
du Bois l'Abbé au 1er
janvier 2018.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
12/09/17

Date d'affichage :
12/09/17

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers
votant : 70

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 18 SEPTEMBRE 2017 à 18h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. José PEREZ représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Agnès POTEL

Absent(e)s :

M. Alain RACHESBOEUF, Mme Monique BRY, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment ses articles 35 et 68 ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 5211-18, L. 5216-5, L.5216-7 ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois,

Vu les statuts du syndicat du Bois l'Abbé ;

Considérant que la loi NOTRe a permis à la Communauté d'agglomération d'exercer les compétences eau et assainissement de manière différenciée sur le territoire en vertu de la fusion des deux communautés ;

Considérant qu'en vertu de l'étude menée sur le territoire, la Communauté d'agglomération a opté pour une harmonisation de la compétence sur l'ensemble du territoire ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.5216-7 du CGCT, les communes d'Annois, Cugny et Flavvy-le-Martel sont automatiquement retirées du syndicat du Bois l'Abbé au moment de la prise de compétence par la Communauté d'agglomération ;

Considérant que la Communauté d'agglomération souhaite adhérer audit syndicat et assurer une parfaite continuité des services à partir de la prise de compétence ;

Considérant que la procédure d'adhésion au syndicat entraîne la consultation de ses membres à l'occasion d'un délai de trois mois ;

Considérant que la Communauté d'agglomération souhaite être membre du syndicat du Bois l'Abbé au 1^{er} janvier 2018 ;

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de demander l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au Syndicat du Bois l'Abbé au 1^{er} janvier 2018 ;

2°) de notifier la présente délibération au Syndicat du Bois l'Abbé afin qu'il délibère et notifier sa délibération à ses membres ;

3°) de notifier la présente délibération à M. le Préfet et au Président du Syndicat du Bois l'Abbé.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Jean-Claude DUSANTER

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170918-40317-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/17

Publication : 29/09/17

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation